



Fiche d'inscription saison 2022-2023



Nom :

Prénom :

Profession :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Ville :

Téléphone portable :

Adresse mail :

(Renseignement obligatoire pour pouvoir recevoir toutes les informations du club)

Niveau actuel de plongée :

N0 - N1 - PA20 - PE40 - N2 - PA40 - N3 - N4 - E1 - E2 - E3 - E4 - Autre :

Nombre de plongées à ce jour :

Formation (s) souhaitée (s) :

Entourer la ou les formations(s) souhaitée (s) ; plusieurs sont possibles dans la limite d'un niveau de plongée par an.

Certaines formation (*) ne sont pas assurées au sein du club, mais en collaboration avec les instances fédérales : CODEP, Région, etc...

- N1
- N2
- PE40
- PA40
- N4*
- MF1*
- Initiateur
- N3
- TIV*
- Nitrox
- Nitrox confirmé
- RIFAP

Certificat médical valable du : au

Les tarifs pour la saison 2022/2023

Inscription de base : (adhésion club + licence + assurance) **125 €**

cocher la case souhaitée et reporter le montant à droite

Si formation N1 :. (passeport/carnet plongée et carte compris) + 45 €	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>
Si formation N2 : + 45 € (carte comprise)	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>
Si formation N3(55€)+RIFAP(35€)..... + 90 € (carte comprise)	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>
Si formation N4 : + 55 € (carte comprise)	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>
Si formation NITROX ou RIFAP :+ 35 € (carte comprise)	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>
Si formation Nitrox confirmé : + 55 € (carte comprise)	<input type="checkbox"/>	→	<input type="text"/>

Total à régler (inscription + formation(s)) :

Toute inscription à une formation sera valable 2 années (sauf N1 : 1 an)

Si utilisation de la bibliothèque du SAR : chèque de caution non encaissé : 10 € à l'ordre du SAR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club (voté en AG), ainsi que du règlement intérieur de la piscine (affiché dans le hall d'entrée de la piscine), et m'engage à les appliquer sans réserve. J'accepte que mon image soit utilisée dans le cadre du club (photos sur le site internet et/ou le Facebook)

Signature :

Date :

A compter du 1er novembre, l'accès à la piscine ne sera autorisé qu'aux inscrits de la saison 2022/2023 ayant rapporté leur dossier complet (fiche d'inscription renseignée + certificat médical + paiement de la cotisation)

Possibilité de payer en 3 fois maxi (montant de l'inscription soldé le 31 décembre 2022)

CADRE RESERVE AU SAR

